



# Yenoussi Nicolas modernise l'administration fiscale

N° 453 DU 11 DÉCEMBRE 2025

# L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

TENTATIVE DE DÉSTABILISATION AU BÉNIN

## L'Empereur du Barutem appelle à l'unité nationale

PAGE 07

SÉCURITÉ NATIONALE AU BÉNIN

PAGE 03 - 05

# Tevodjré, le Colonel qui rassure



## Marie-Cécile Zinsou recadre Kemi Seba

LA DE STÉPHANIA KPONSO FAIT LE POINT DE LA TOURNÉE NORD

PAGE 05



## WADAGNI Fan-Club : Cap sur le Nord !

SOUTIEN RÉPUBLICAIN APRÈS LA TENTATIVE DE DÉSTABILISATION

PAGE 02

## L'he Amoussou Sossou Bernard sonne la mobilisation nationale



RÉGULATION ÉLECTORALE 2026

PAGE 08



## La HAAC verrouille le cadre médiatique pour une campagne exemplaire

**SOUTIEN RÉPUBLICAIN APRÈS LA TENTATIVE DE DÉSTABILISATION**

# Le député Amoussou Sossou Bernard sonne la mobilisation nationale

À la suite de la tentative de renversement de l'ordre constitutionnel survenue le dimanche 7 décembre, le député Amoussou Sossou Bernard, voix influente du littoral ouest, exprime une condamnation sans appel de cette manœuvre et réaffirme, au nom de la commune de Kpomassè, un soutien total au Président Patrice Talon ainsi qu'aux Forces de défense et de sécurité. Son message appelle à l'unité, à la vigilance citoyenne et à la défense des acquis démocratiques.

Dans un message fort et sans ambiguïté, le député Amoussou Sossou Bernard s'est élevé contre la tentative de déstabilisation survenue ce dimanche 7 décembre, une action qu'il qualifie de « grave et dangereuse » pour la Nation. Selon l'élu, cet acte, aux antipodes des valeurs républicaines, représente « une attaque frontale contre la stabilité nationale, la paix publique et les fondements démocratiques patiemment bâtis depuis plusieurs années ».

Pour le député de Kpomassè, une telle entreprise aurait pu réduire à néant les progrès réalisés depuis une décennie, remettant le Bénin dans une spirale d'incertitude politique, économique et sociale. « Notre pays a trop souffert pour se relever. Nous ne pouvons permettre à personne de replonger le Bénin dans l'image sombre d'un enfant malade de l'Afrique », déclare-t-il avec fermeté.

Face à cette menace, Amoussou Sossou Bernard exprime sa condamnation la plus vigoureuse et son rejet absolu de toute tentative visant à renverser les institutions. « Rien, absolument rien, ne justifie la force contre la République et contre la volonté souveraine du peuple », insiste-t-il.

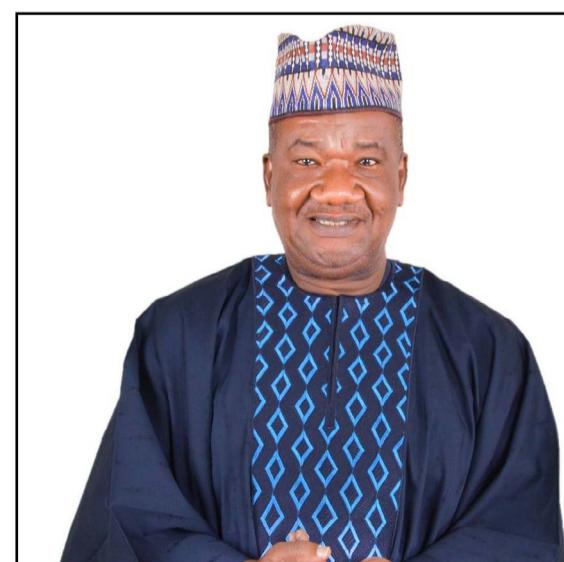
Il réaffirme par ailleurs, au nom de toute la commune de Kpomassè, un soutien indéfectible au Chef de l'État, le Président Patrice Talon, « garant de la continuité de l'État, de l'unité nationale et de la stabilité institutionnelle ». La population de Kpomassè, assure-t-il, reste mobilisée, vigilante et résolument engagée en faveur de la paix, du progrès et de la défense des acquis démocratiques.

Le député a aussi tenu à saluer le professionnalisme et le courage de l'armée républicaine, dont l'intervention a permis de réduire à néant cette tentative de coup de force. « Nous honorons la mémoire des soldats tombés sur le champ d'honneur. Leur sacrifice restera gravé dans la conscience nationale », souligne-t-il avec émotion.

En conclusion, Amoussou Sossou Bernard appelle l'ensemble des Béninois, et singulièrement la population de Kpomassè, à demeurer unis, lucides et attachés aux valeurs cardinales de paix, de démocratie et de responsabilité citoyenne.

« Que règne la paix sur notre territoire. Que triomphe la République. Et que vive le Bénin, uni, fort et tourné vers l'avenir », conclut-il.

**Emeric Joël ALLAGBE**

**MEDIAS AU BENIN**

## Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal « L'Emblème du jour » a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal « L'Emblème du jour » ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur [www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj), faites comme chez vous.

**[www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj)**  
**[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)**

**PORTO-NOVO (République du Bénin)**

**EMAIL :** [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)  
**TELEPHONE :** +229 01 98 90 46 40

**PRODUCTION**

**ETS EMERIC PRODUCTION**  
**(RCCM RB/PNO/09A848)**

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

**Eméric Joel ALLAGBE**  
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

**Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU**  
+229 01 97 74 01 02

**RÉDACTION**

**Emeric Joël ALLAGBE** (Journaliste)  
**Fernandez Cyrus SOWANOU** (Journaliste)  
**James Meryl ALLAGBE** (Journaliste)  
**Marie Estelle AKANNI** (Journaliste)  
**Aimé HOUENOUE** (Journaliste)  
**Godfroy MISSAHOGBE** (Journaliste)  
**Youssouf Michel AVOCEGAMOU** (Journaliste)

**MONTAGE ET GRAPHISME**

**Mayass M. NOUMON**  
+229 01 96 13 84 84

SÉCURITÉ NATIONALE AU BÉNIN

# Tevoedjrè, le Colonel qui rassure

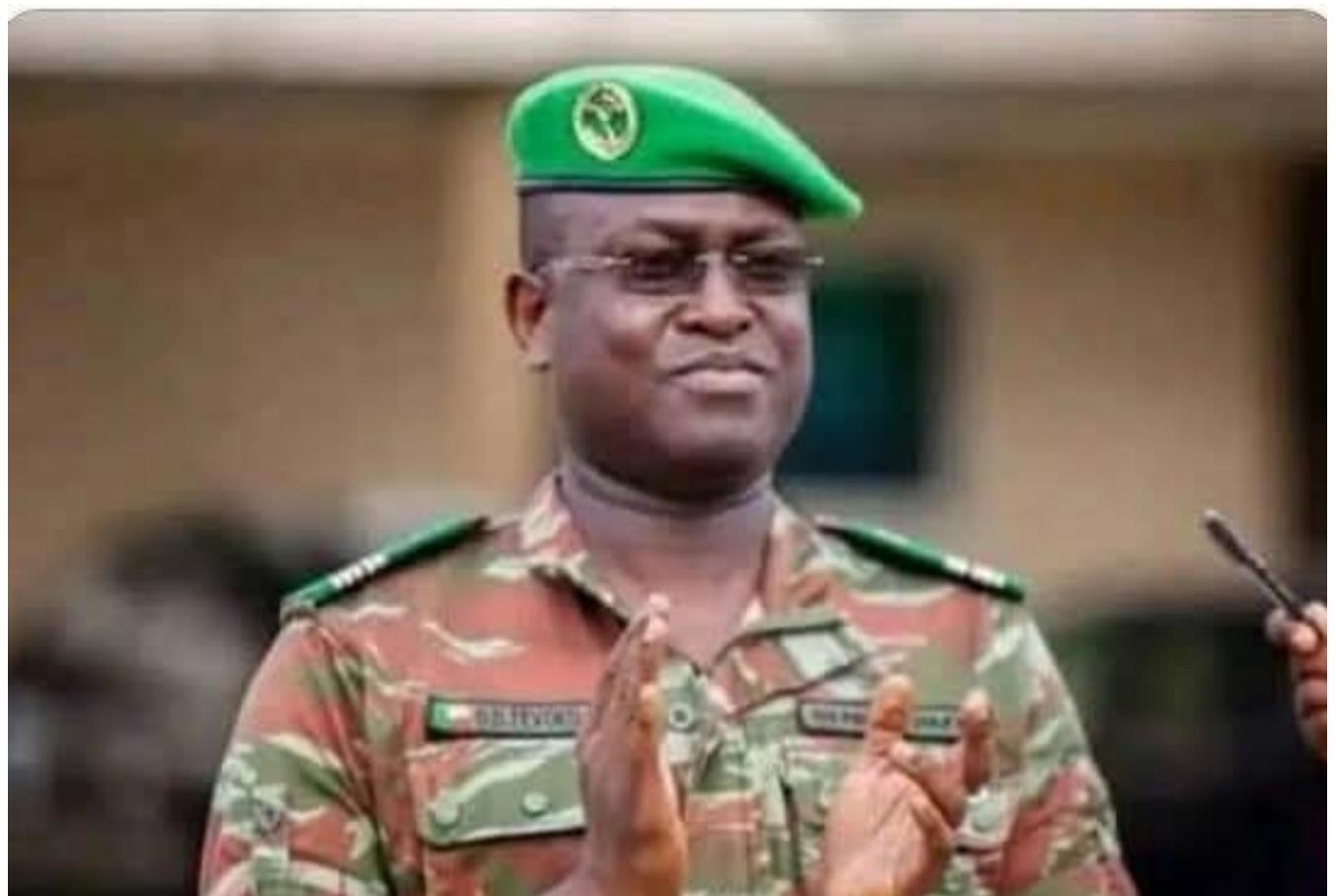
Invité sur Afrique Midi de RFI, le Colonel-major Djimon Dieudonné Tevoedjrè, Commandant de la Garde Républicaine, a livré une déclaration aussi incisive que décomplexée. Par un ton mêlant fermeté et humour, il a envoyé un signal clair : les forces républicaines maîtrisent la situation et restent un pas devant toute tentative de déstabilisation.

Tevoedjrè, la voix d'une sécurité assumée

Le passage du Colonel-major Djimon Dieudonné Tevoedjrè sur Radio France Internationale continue de faire écho dans l'opinion. Sur le plateau de l'émission Afrique Midi, le patron de la Garde Républicaine a marqué les esprits par une prise de parole qui conjugue lucidité opérationnelle et assurance tranquille.

Revenant sur les récents assauts déjoués contre les institutions de la République, il a lancé une phrase devenue virale : « C'est sûr que les assaillants ont pris l'habitude de suivre des films qu'ils ont voulu expérimenter. Je n'ai pas encore fini de rigoler. » Un trait d'ironie qui, loin de minimiser la menace, traduit une grande confiance dans la capacité des forces à anticiper et neutraliser les tentatives hostiles.

Pour de nombreux analystes, cette sortie affirme clairement la supériorité stratégique des unités engagées dans la protection du territoire. Elle révèle également un commandement serein, sûr de ses dispositifs, et pleinement en



contrôle de la situation sécuritaire.

Selon le Colonel-major Tevoedjrè, les auteurs des attaques ont foncé tête baissée dans une opération qu'ils ne comprenaient ni dans son ampleur ni dans ses implications. Les mécanismes d'alerte, de prévention et de riposte mis en place par la Garde Républicaine et ses partenaires semblent avoir rendu toute entreprise de déstabilisation vaine dès le départ.

Relayée massivement sur les réseaux sociaux, l'intervention médiatique du Commandant de la Garde Républicaine ren-

force son image de chef calme, vigilant et déterminé. Elle conforte également la perception d'une architecture sécuritaire solide, prête à répondre à toutes les eventualités.

Par cette prise de parole, le Colonel-major Tevoedjrè rappelle le rôle incontournable de la Garde Républicaine dans la défense des institutions et la préservation de la paix au Bénin. Une présence ferme, rassurante, et désormais... parfaitement assumée devant les micros.

**Emeric Joël ALLAGBE**

ADJARRA – MÉDÉDJONOU DANS LE NOIR

# Un éclairage public déjà défaillant inquiète les riverains

Installés récemment pour renforcer la sécurité et améliorer la circulation sur le tronçon Adjarra-Médédjonou, les lampadaires censés illuminer cette voie stratégique donnent déjà des signes alarmants de défaillance. Plusieurs équipements sont hors service depuis des mois, plongeant des quartiers entiers dans une obscurité préoccupante.

Chaque soir, aux environs de 20 heures moment où les luminaires devraient assurer leur mission le constat est sans appel. Du carrefour de la pharmacie AGATA à l'embarcadère de Médédjonou, en passant par Adjarra-centre, des dizaines de lampadaires restent éteints. Ampoules grillées, pannes techniques récurrentes : le dysfonction-

nement se généralise et dégrade l'image d'une commune qui avait pourtant gagné en attractivité grâce à ces nouveaux équipements.

Dans plusieurs zones, la nuit s'installe désormais de façon anormale sur la voie, réduisant la visibilité des usagers et augmentant les risques d'accident ou d'agression. Les habitants des quartiers riverains s'en plaignent ouvertement et lancent un appel pressant aux autorités locales et nationales afin qu'une solution durable soit trouvée.

La situation est d'autant plus préoccupante qu'elle s'étend désormais au-delà de la route principale. Dans divers quartiers

d'Adjarra, notamment à Alladako, Dègoémé et d'autres zones périphériques, les poteaux électriques installés il y a quelques mois sont également en panne. Résultat : des rues entières plongées dans le noir depuis plusieurs jours, offrant un terrain propice aux actes d'incivisme nocturnes.

À l'approche des fêtes de fin d'année, période particulièrement sensible en matière de sécurité, les populations appellent à une intervention urgente. Restaurer l'éclairage public n'est plus une simple question de confort, mais bien une nécessité pour la tranquillité et la sécurité de tous.

**Godfrey MISSAHOGBÉ**



# ELONA HOUSE

## SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?  
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou  
simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour  
toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- SALLES CLIMATISÉES
- GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- GROUPE ELECTROGÈNE



Djassine Houinvié - Dowa  
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

LA DE STÉPHANIA KPONSO FAIT LE POINT DE LA TOURNÉE NORD

# WADAGNI FAN-CLUB : CAP SUR LE NORD

En pleine tournée de structuration dans le Borgou, l'Atacora et l'Alibori, la Directrice Exécutive du fan-club Romuald WADAGNI, Stéphania Kponso, fait le point des préparatifs en vue des cérémonies d'installation prévues ce week-end. Une dynamique qui confirme l'essor du mouvement dans le septentrion.

Les préparatifs avancent dans le Nord

La tournée entreprise par les responsables du fan-club Romuald WADAGNI bat son plein dans les trois départements du Nord. Selon la DE Stéphania Kponso, les organisations locales se mobilisent avec détermination pour la réussite des différentes cérémonies d'installation.

Kandi ouvre le bal dans l'Alibori

Le samedi prochain à Kandi, au SAKA KINA

Hôtel, se tiendra la cérémonie d'installation de la Coordination départementale de l'Alibori et des coordinations communales. Les équipes finalisent les derniers réglages pour offrir un cadre impeccable à cet événement.

Atacora : installation à l'hôtel KABA

Le dimanche 14 décembre, l'Atacora prendra le relais. La cérémonie départementale et communale y est programmée à l'hôtel KABA, dans une ambiance annoncée comme fédératrice et décisive pour la structuration du fan-club dans la région.

Borgou : Parakou accueille la veille

La veille, le samedi 13 décembre dans la soirée, c'est l'hôtel Kobourou City de Parakou qui servira de cadre à l'installation de la Coordination du Borgou et des communes. Une

étape importante dans un département où la base militante est déjà fortement mobilisée.

**Cell/com fan-club Romuald WADAGNI**



## CRISE POLITICO-SOCIALE AU BÉNIN

# Marie-Cécile Zinsou recadre Kemi Seba

Au lendemain des événements du 7 décembre 2025, Marie-Cécile Zinsou publie une lettre ouverte au ton ferme et sans ambiguïté, dénonçant ce qu'elle qualifie de tentatives de manipulation et d'ingérence de l'activiste panafricaniste Kemi Seba dans les affaires intérieures du Bénin.

Lettre ouverte à Kemi Seba : "Le Bénin n'a pas cédé, il ne cédera pas"

Le dimanche 7 décembre 2025, un appel à la mobilisation lancé par Kemi Seba a alimenté tensions et confusion. Dans une lettre ouverte devenue virale, Marie-Cécile Zinsou critique vivement l'attitude de l'activiste, qu'elle accuse d'avoir « brandi la haine et le désordre » et tenté de provoquer un embrasement national. Face à ce qu'elle décrit comme une tentative d'intimidation collective, elle répond : « Ce mur qui s'est dressé devant vous, c'est la Nation béninoise. »

Refusant toute forme d'infantilisation du peuple, elle écrit : « Ne nous menacez pas. Ne nous dictez pas nos colères. Ne choisissez pas à notre place. » Pour elle, le Bénin n'a jamais failli à sa tradition de débat démocratique et n'a pas besoin d'un « guide extérieur » pour exprimer ses choix politiques.

Un appel à la révolution resté lettre morte

La lettre revient sur les incitations à manifester lancées par Kemi Seba. Malgré un intense battage sur les réseaux sociaux, la mobilisation espérée n'a pas eu lieu. « Personne ne vous a écouté », souligne-t-elle, rappelant le fossé entre agitation virtuelle et réalité du terrain.

Elle ironise sur le « nuage de contestataires déchaînés » venant de Niamey, Washington, Moscou, Bamako ou Ouagadougou. Un nuage qui, dit-elle, « n'a produit qu'une bonne pluie lundi ».

Un rappel historique : souveraineté et vigilance

À l'aube des 66 ans d'indépendance du Bénin, Marie-Cécile Zinsou déplore que certains discours extérieurs cherchent encore à orienter ou influencer le pays. Assimilant les appels de Kemi Seba à une nouvelle forme d'ingérence, elle évoque même « une tentative de recolonisation déguisée », notamment en lien avec les intérêts stratégiques de l'AES.

Elle convoque les héritages historiques : Gbèhanzin, les peuples Holli, Sahoué, Somba, Adja, Houé, Ouatchi, Bariba et bien d'autres. « Vous pensiez soumettre en quelques heures un peuple issu de tant de résistances ? » interroge-t-elle.

Entre défis internes et illusions extérieures

Si elle reconnaît les défis auxquels le Bénin est confronté, elle insiste sur la patience et les efforts nécessaires pour bâtir un développement durable. « Faire l'inventaire de nos problèmes est simple. Trouver les solutions est plus compliqué », écrit-elle, en soulignant que les exemples de l'AES démontrent que la bonne volonté ne suffit pas à transformer un pays.

Elle pointe également ce qu'elle considère comme les véritables motivations de Kemi Seba : « Sous couvert de liberté, seules nos

infrastructures portuaires vous intéressent. Le colon aussi avait de beaux discours. »

Un appel au retrait et à la paix

La lettre se conclut sur un avertissement clair : « Rentrez chez vous, d'où que vous veniez, et laissez-nous tranquille. »

Marie-Cécile Zinsou appelle à respecter la mémoire de ceux qu'elle qualifie de « martyrs gratuits » et exhorte à mettre un terme aux tentatives de manipulation susceptibles de plonger le pays dans le chaos.

**Emeric Joël ALLAGBE**



# Les résidences **FENOU**



**Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !**

## CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa  
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

TENTATIVE DE DÉSTABILISATION AU BÉNIN

# L'Empereur du Barutem appelle à l'unité nationale

À la suite de la tentative de déstabilisation des institutions du Bénin le 7 décembre 2025, l'Empereur du Barutem, Séro Torou Tuko Sari, a publié depuis Nikki un message fort en faveur de la paix, de la cohésion sociale et du soutien aux autorités nationales.

L'Empereur du Barutem appelle à la paix et au soutien aux institutions

Nikki, 10 décembre 2025

Dans une déclaration empreinte de gravité et de sagesse, l'Empereur du Barutem, Séro Torou Tuko Sari, a réagi à la tentative de déstabilisation des institutions béninoises survenue le dimanche 7 décembre. Profondément « éprouvé » par ces événements, le souverain a rappelé la responsabilité des têtes couronnées dans la préservation de la paix, de la cohésion sociale et du vivre-ensemble.

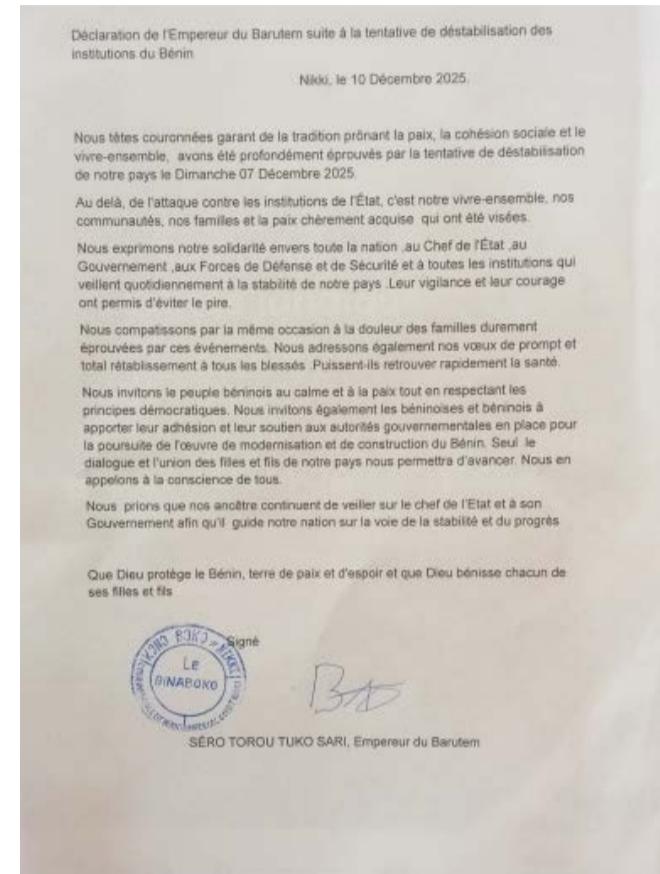
Selon l'Empereur, au-delà de l'attaque contre les institutions de l'État, c'est « notre vivre-ensemble, nos communautés, nos familles et la paix chèrement acquise » qui ont été visés. Il a exprimé sa pleine solidarité envers la Nation, le Chef de l'État, le Gouvernement, les forces de défense et de sécurité, et toutes les institutions impliquées dans la stabilité du pays, saluant leur vigilance et leur courage qui ont permis d'éviter le pire.



L'Empereur du Barutem a également adressé un message de compassion aux familles touchées par ces événements et souhaité un prompt rétablissement aux blessés. Il a invité la population béninoise à garder calme et sérénité, tout en respectant les principes démocratiques.

Dans son appel, il a exhorté les Béninois et les Béninoises à soutenir les autorités en place dans la poursuite de l'œuvre de modernisation et de construction nationale. Pour lui, seul le dialogue et l'union des fils et filles du pays permettront de continuer à avancer.

Le souverain a enfin formulé des prières pour que les ancêtres veillent sur le Chef de l'État



et son Gouvernement, guidant le Bénin vers davantage de stabilité et de progrès.

« Que Dieu protège le Bénin, terre de paix et d'espoir, et qu'il bénisse chacun de ses fils et filles », conclut la déclaration.

**Emeric Joël ALLAGBE**

CRISE POLITIQUE AU BÉNIN

# Les Démocrates dénoncent le putsch et réaffirment leur choix de la voie démocratique

Au lendemain de la tentative de coup d'État déjouée le 7 décembre 2025, le parti « Les Démocrates » a de nouveau pris la parole. Lors d'une déclaration publique faite le mercredi 10 décembre à Cotonou, la formation politique a condamné avec fermeté l'acte posé par les putschistes et réaffirmé son engagement indéfectible envers la démocratie et l'alternance pacifique.

Une réaction ferme face à la crise

Le principal parti d'opposition, « Les Démocrates », a vivement réagi à la tentative de putsch qui a secoué le pays. À travers une déclaration lue par son secrétaire national à la communication, Guy Mitokpè, la formation politique a qualifié l'événement d'« ignoble tentative de coup d'État », soulignant qu'aucune ambition politique ne saurait justifier une prise du pouvoir par la force.

Un rappel des fondements du parti

Revenant sur les raisons de la création du parti en 2020, les responsables ont rappelé que « Les Démocrates » se veulent un rempart contre tout recul démocratique. Leur objectif, ont-ils expliqué, est de garantir au peuple béninois le droit constant et intangible de choisir librement ses dirigeants à travers des élections libres, inclusives et transparentes.

Soutien aux forces républicaines

Le parti a salué la réaction rapide et déterminante des forces de défense et de sécurité, qui ont permis de neutraliser la tentative de putsch. Il a également rappelé que les militaires « ont leur place dans les casernes et non dans la gestion politique du pays », réitérant ainsi son rejet de toute forme de militarisation du pouvoir.

L'engagement réaffirmé pour l'alternance démocratique

« Les Démocrates » ont profité de cette sortie médiatique pour renouveler leur attachement à la démocratie comme unique voie d'accès au pouvoir. Le parti affirme rester déterminé à conquérir, « par la voie légale et à la régulière », l'alternance politique face au régime du président Patrice Talon

**Youssouf AVOCEGAMOU**



RÉGULATION ÉLECTORALE 2026

# La HAAC verrouille le cadre médiatique pour une campagne exemplaire

Une décision forte pour garantir équité, pluralisme et sérénité durant les élections législatives et communales

À un mois des élections législatives et communales prévues le 11 janvier 2026, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a posé un jalon déterminant pour assurer une campagne médiatique équilibrée et respectueuse des valeurs républicaines. Réunie ce mercredi 10 décembre 2025 à son siège à Cotonou, la 7e mandature de l'institution a convié les cinq partis politiques engagés dans la compétition: UP-R, BR, MOELE-Bénin, LD et FCBE ainsi que les responsables des médias de service public.

Équité, transparence et discipline : les maîtres-mots du Président Édouard Loko

Présidée par Édouard LOKO, la rencontre a permis de présenter la décision réglementant l'ensemble de la campagne médiatique. Le Président de la HAAC a rappelé l'engagement ferme de l'institution à garantir :

L'égalité d'accès des partis aux médias publics ;

L'équité de traitement sur les médias privés ;

Une campagne sans débordements, respectueuse des lois et des valeurs démocratiques.

Il a appelé les formations politiques à contribuer, elles aussi, à une campagne apaisée, qualifiant la période à venir de « véritable fête médiatique » devant se dérouler dans un esprit de responsabilité.

Tirage au sort, règles de diffusion et charte de bonne conduite

La cérémonie a été marquée par trois actes phares :



Son objectif principal :

1. La présentation officielle de la décision encadrant la campagne médiatique ;

2. Le tirage au sort déterminant l'ordre de passage des partis politiques dans les médias ;

3. La signature de la charte de bonne conduite, engageant les formations politiques à respecter les règles et principes définis. La lecture de la décision, effectuée par la Première rapporteure Roukiatou BIO FAÏ, a confirmé la rigueur du dispositif mis en place.

Une décision de 40 articles pour cadrer toute la campagne

La Décision n°25-083/HAAC du 09 décembre 2025, forte de 40 articles, fixe les conditions d'accès aux médias publics et privés durant la campagne électorale, qui se déroulera du 26 décembre 2025 à 00 h au 09 janvier 2026 à minuit.

Une HAAC déterminée à assurer des élections apaisées

En adoptant ce cadre strict, la HAAC réaffirme son rôle central dans l'organisation d'élections sereines et conformes aux exigences démocratiques. L'institution entend ainsi prévenir tout dérapage médiatique susceptible de perturber la cohésion nationale.

**Emeric Joël ALLAGBE**

## ÉLECTIONS GÉNÉRALES AU BÉNIN

# La HAAC dévoile les médias autorisés pour la campagne électorale de 2026

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a rendu publique la liste officielle des organes de presse habilités à couvrir et diffuser les messages dans le cadre de la campagne médiatique des élections générales de 2026. Cette sélection s'inscrit dans la volonté de garantir un traitement équitable de l'information électorale et d'assurer aux candidats une visibilité conforme aux exigences légales.

(HAAC) a rendu publique la liste officielle des organes de presse habilités à couvrir et diffuser les messages dans le cadre de la campagne médiatique des élections générales de 2026. Cette sélection s'inscrit dans la volonté de garantir un traitement équitable de l'information électorale et d'assurer aux candidats une visibilité conforme aux exi-

Selon la décision publiée, les médias retenus, radios, télévisions, plateformes en ligne et journaux — répondent aux critères techniques, administratifs et déontologiques exigés par l'institution de régulation. Ils auront la responsabilité de relayer, dans le respect des règles, les communications des partis politiques engagés dans la compétition électorale.

La HAAC rappelle que la campagne médiatique obéit à un dispositif strict visant à préserver l'équité, l'équilibre et le pluralisme, afin de permettre au public d'accéder à une information fiable et impartiale tout au long du processus électoral.

**Emeric Joël ALLAGBE**



DECISION N°25-082/HAAC DU 09 DECEMBRE 2025

PORTANT SELECTION DES RADIODIFFUSIONS SONORES, DES EDITEURS DE SERVICES, DES ORGANES DE PRESSE ECRITE ET DES MEDIAS EN LIGNE DEVANT PARTICIPER A LA CAMPAGNE MEDIATIQUE OFFICIELLE DES ELECTIONS COUPLEES LEGISLATIVES ET COMMUNALES DU 11 JANVIER 2026

LA HAUTE AUTORITÉ DE L'AUDIOVISUEL ET DE LA COMMUNICATION,  
 Vu la Loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la Loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;  
 Vu la Loi Organique n°2022-13 du 05 juillet 2022 portant Loi Organique sur la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ;  
 Vu la Loi n°2014-22 du 30 septembre 2014 relative à la Radiodiffusion numérique en République du Bénin ;  
 Vu la Loi n°2015-07 du 20 mars 2015 portant Code de l'information et de la communication en République du Bénin ;  
 Vu la Loi n°2017-20 du 20 avril 2017 portant Code du numérique en République du Bénin ;  
 Vu la Loi n°2018-23 du 17 septembre 2018 portant Charte des partis politiques en République du Bénin, telle que modifiée par la Loi n°2019-41 du 15 novembre 2019 ;  
 Vu la Loi n°2019-43 du 15 novembre 2019 portant Code électoral en République du Bénin, telle que modifiée et complétée par la Loi n°2024-13 du 15 mars 2024 ;  
 Vu le Décret n°2024-1011 du 03 juillet 2024 portant nomination des membres de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication pour la septième (7ème) mandature ;  
 Vu le Règlement intérieur de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication en date du 04 février 2025 ;  
 Vu le Code de déontologie et d'éthique dans les médias au Bénin du 21 février 2025 ;  
 Vu la Décision n°25-075/HAAC du 13 novembre 2025 portant publication des journaux et écrits périodiques ayant une existence légale en République du Bénin ;  
 Vu les conventions signées entre la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication et les promoteurs des radiodiffusions sonores et des télévisions privées ;  
 Vu les conventions signées entre la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication et les exploitants des médias en ligne ;  
 Vu le Rapport adopté le 03 décembre 2025 relatif à la nécessité de sélectionner les médias devant participer à la campagne médiatique des élections couplées législatives et communales du 11 janvier 2026 ;  
 La plénière, après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article premier : Sont retenus pour participer à la campagne médiatique officielle pour les élections couplées législatives et communales du 11 janvier 2026, les organes de presse privée ci-après :

• Radiodiffusions sonores (50) :

N°	NOM DE LA CHAINE	FREQUENCE	COMMUNE	ORGANE DESIGNÉ POUR L'ENREGISTREMENT
<b>ALIBORI (06)</b>				
01	KANDI FM	102.9 MHz	Kandi	
02	IMA TUNU KAKAI FM	92.7 MHz	Karimama	KANDI FM
03	SOTA FM	100.9 MHz	Malanville	
<b>GOGOUNOU - BANIKOARA - SEGGBANA (03)</b>				
04	RADIO BIO GUERRA	104.0 MHz	Ségbana	RADIO RURALE
05	RADIO RURALE LOCALE BANIGANSE DE BANIKOARA	104.2 MHz	Banikara	LOCALE BANIGANSE DE BANIKOARA
06	MAROOWO FM	93.8 MHz	Gogounou	
<b>ATACORA (07)</b>				
01	RADIO DINABA	99.6 MHz	Boukoumbe	RADIO RURALE LOCALE DE TANGUIETA
02	RADIO RURALE LOCALE DE TANGUIETA	90.0 MHz	Tanguiéta	
<b>KEROU - KOUANDE - NATTINGOU - PEHUNCO - TOUCOUNTOUNA (05)</b>				
03	NANTO FM	96.3 MHz	Nattingou	
04	KPABLY FM	99.4 MHz	Kérou	NANTO FM
05	NAANE OUASSA FM	98.7 MHz	Ouassa-Pehunco	
06	RADIO TUKO SARI	105.8 MHz	Kouandé	
07	ENTENTE FM	89.4 MHz	Toucountouna	
<b>ATLANTIQUE (04)</b>				
01	LA VOIX DE LA LAMA	103.8 MHz	Allada	LA VOIX DE LA LAMA
02	RADIO KPASSE	93.8 MHz	Ouidah	
<b>ABOMEY-CALAVI - SO-AVA - ZÉ (02)</b>				
03	PEACE FM	99.3 MHz	Abomey-Calavi	DIASPORA FM (GLO-DJIGBE)
04	DIASPORA FM (GLO-DJIGBE)	102.3 MHz	Abomey-Calavi	

N°	NOM DE LA CHAINE	FREQUENCE	COMMUNE	ORGANE DESIGNÉ POUR L'ENREGISTREMENT
<b>ZOU (04)</b>				
01	RADIO TRAIT D'UNION GBEDOKPO (RTU)	95.3 MHz	Bohicon	RADIO TRAIT D'UNION GBEDOKPO (RTU)
02	ABANGNIZOUN FM	99.3 MHz	Abangnizoun	
03	RADIO TONASSE	107.6 MHz	Cové	RADIO TONASSE
04	FM TONIGNON	102.2 MHz	Zogbodomey	

• Editeurs de services (04) :

N°	NOM DES CHAINES	LIEU D'ENREGISTREMENT
01	E-Télé	
02	Canal 3 Bénin	Bénin TV (SRTB SA)
03	Télévision Carrefour	
04	Eden TV	

• Presse écrite (50) :

1	LE MATINAL
2	FRATERNITE
3	MATIN LIBRE
4	L'EMBLEME DU JOUR
5	DECRYPTAGE INFOS
6	L'ECONOMISTE DU BENIN
7	LE BENINOIS LIBERE
8	JOURNAL OXO
9	L'EVENEMENT PRECIS
10	LA TRIBUNE DE LA CAPITALE
11	LE POTENTIEL
12	LA NOUVELLE TRIBUNE
13	LE CHASSEUR INFOS
14	LE PROGRES
15	L'INDEPENDANT
16	LE TELEGRAMME
17	L'AUTRE QUOTIDIEN
18	L'EVENEMENT DU JOUR
19	LE SOLEIL BENIN INFO
20	L'INFORMATEUR
21	LE CHALLENGE
22	GASKIYANI INFO
23	LE CONFRERE DE LA MATINEE
24	LE MATIN
25	LE MEILLEUR
26	LE CHRONOMETRE
27	LA BOUSSOLE
28	OPINION PLURIELLE
29	LE GRAND MATIN
30	ADJASHE NEWS
31	LA PRESSE DU JOUR
32	PALMARES
33	SANG-NEUF
34	LA NOUVELLE GENERATION
35	LE PATRIMOINE
36	COMMUNAL INFO
37	LE ROUTIER
38	NORD-SUD QUOTIDIEN
39	LA GUERITE
40	LA CLOCHE
41	LE GRAND JOURNAL
42	SOLEIL LEVANT
43	TEMOIN ACTU
44	PARTNER NEWS
45	KINI-KINI
46	DEFI INFO
47	LE JOURNAL DE NOTRE EPOQUE
48	EDUC'ACTION
49	LA CROIX DU BENIN
50	LE COOPERANT

Article 2 : Les organes de presse privés sélectionnés assurent la diffusion des programmes d'émissions des partis politiques en lice pour les élections couplées législatives et communales du 11 janvier 2026.

Article 3 : Il est alloué à chacun des organes de presse privées sélectionnés, au titre des prestations, un montant forfaitaire qui sera l'objet d'un contrat.

Article 4 : La présente décision, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publiée au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 09 décembre 2025.

Les Rapporteurs

N'tcha Gérard N'DA  
  
Armand HOUNSO

Le Président  
Edouard C. LOKO

ONT SIEGE  
 Edouard C. LOKO : Président  
 Mohamed BARE : Vice-président  
 Roukiatou BIO FAI : 1er Rapporteur  
 Basile TCHIBOZO : 2ème Rapporteur  
 Tossou Marcellin AHONOUKOUN : Membre  
 N'tcha Gérard N'DA : Membre  
 Armand HOUNSO : Membre  
 Lionel GBEGONNUODE : Membre

## RÉFORMES FISCALES AU BÉNIN

# Yenoussi Nicolas modernise l'administration fiscale

Le gouvernement poursuit sa dynamique de modernisation de l'administration fiscale avec la construction de nouveaux bureaux dans les départements du Littoral et de l'Atlantique. Sous l'impulsion du directeur général des Impôts, Yenoussi Nicolas, ces projets visent à améliorer la qualité du service, renforcer l'efficacité des équipes et offrir de meilleures conditions d'accueil aux contribuables.

Dans sa volonté constante de rendre l'administration fiscale plus performante, plus accessible et plus proche des citoyens, le gouvernement béninois a lancé un important programme d'infrastructures au profit de la Direction générale des Impôts (DGI). Deux nouveaux bureaux modernes verront prochainement le jour dans les départements du Littoral et de l'Atlantique, confirmant le cap fixé par l'exécutif : offrir à chaque contribuable un service fiscal de qualité.

Selon les orientations conduites par le directeur général des Impôts, Yenoussi Nicolas, ces nouvelles infrastructures répondent à des besoins essentiels. D'une part, elles permettront de dé}sengorger certains services fortement sollicités. D'autre part, elles offriront aux agents fiscaux

un environnement de travail conforme aux standards modernes, gage d'une meilleure productivité et d'un accueil plus efficace du public.

Les futurs bâtiments intégreront des bureaux fonctionnels, des salles de réunion, des guichets d'accueil adaptés, ainsi que des outils technologiques alignés sur la stratégie de digitalisation de l'administration fiscale. L'objectif est clair : rapprocher davantage les services des usagers et garantir un traitement rapide, transparent et sécurisé des opérations fiscales.

Pour Yenoussi Nicolas, cette modernisation structurelle participe d'une vision globale, axée sur la performance et la responsabilisation. « Une administration bien logée, bien équipée et bien organisée est indispensable pour un système fiscal fiable », rappelle-t-il régulièrement lors de ses interventions publiques.

Au-delà de l'amélioration des infrastructures, cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large de renforcement institutionnel. Elle accompagne les réformes engagées ces dernières années, notamment la digitalisation des procédures, la lutte contre la fraude fiscale et l'élargissement de l'assiette fiscale.

Avec ces nouveaux bureaux, les départements du Littoral et de l'Atlantique bénéficieront de services fiscaux plus accessibles et mieux structurés. Une avancée majeure au profit des citoyens, des entreprises et de la modernisation de l'État, à laquelle Yenoussi Nicolas et ses équipes apportent une contribution décisive.

**Emeric Joël ALLAGBE**



## TENTATIVE DE PUTSCH AU BÉNIN

# Le gouvernement dévoile un premier bilan

Le dimanche 7 décembre 2025, le Bénin a été secoué par une opération de déstabilisation visant à renverser les institutions de la République. Cette tentative de coup d'État, rapidement neutralisée, a mobilisé la Garde républicaine et le président Patrice Talon, directement impliqués dans la riposte.

Selon les précisions apportées par le porte-parole du gouvernement, Wilfried Léandre Houngbédji, un groupe d'environ une centaine de hommes lourdement armés avait planifié de capturer le chef de l'État. Les forces loyalistes

sont intervenues avec fermeté pour mettre fin à l'assaut.

Les échanges de tirs ont été d'une rare intensité. Un élément de la Garde républicaine a perdu la vie et un autre a été grièvement blessé. Plusieurs assaillants ont également été neutralisés, mais le nombre exact de victimes dans leurs rangs n'a pas encore été établi.

Le président Patrice Talon a tenu à exprimer sa profonde reconnaissance envers les forces de défense et de sécurité pour leur sang-froid et

leur professionnalisme. Il a assuré la nation que la situation est entièrement maîtrisée et que tous les responsables de cette attaque contre la démocratie seront traduits en justice.

La CEDEAO, l'Union africaine et plusieurs partenaires internationaux ont fermement condamné cette tentative de renversement du pouvoir, réaffirmant leur solidarité avec les autorités béninoises et leur attachement à la stabilité du pays.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

## DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

# Une nouvelle aire de jeux de proximité bientôt sortie de terre à Parakou

Le gouvernement béninois poursuit son engagement en faveur du sport et du bien-être des populations. Réuni en conseil des ministres ce mercredi 10 décembre 2025, l'Exécutif a validé le lancement d'un projet de construction d'une aire de jeux de proximité dans la ville de Parakou, avec pour ambition de rapprocher les installations sportives des jeunes et de dynamiser la pratique sportive locale.

Un espace moderne pour stimuler la compétition et la convivialité

Pensée comme un véritable pôle de loisirs et de performance, la future aire de jeux offrira aux jeunes de Parakou un cadre moderne pour pratiquer diverses disciplines sportives. L'objectif est clair : mettre à disposition des infrastructures adaptées per-

mettant de renforcer l'initiation, l'entraînement et la compétition, tout en favorisant un mode de vie actif et sain.

Des installations complètes pour un meilleur encadrement

Le projet inclut la réalisation de bâtiments techniques ainsi que d'équipements essentiels tels que vestiaires, douches et sanitaires. Ces aménagements répondront aux normes de confort et de sécurité exigées, garantissant des conditions optimales pour la pratique régulière et organisée du sport.

Un dispositif rigoureux pour garantir la qualité des travaux

Afin d'assurer une mise en œuvre fiable et rapide, le gouvernement a autorisé la

conclusion de contrats dédiés à la maîtrise d'œuvre complète et au contrôle technique. Ce dispositif permettra de suivre minutieusement chaque étape du chantier et d'assurer une livraison conforme aux attentes.

Un investissement stratégique pour la jeunesse parakoise

En dotant Parakou d'un nouvel espace de jeux et de compétition, l'État réaffirme sa volonté d'accompagner la jeunesse et de promouvoir la santé par le sport. Cette infrastructure de proximité contribuera durablement à l'épanouissement des jeunes et à la vitalité sportive de la cité.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

**OUASSA-PÉHUNCO : FIERTÉ AGRICOLE DE L'ATACORA**

# La capitale béninoise de la pomme de terre

Nichée au cœur de l'Atacora, la commune de Ouassa-Péhunco s'est imposée au fil du temps comme la référence nationale en matière de pommes de terre. Réputée pour la qualité exceptionnelle de ses tubercules, elle alimente aujourd'hui une bonne partie du marché béninois grâce à un savoir-faire transmis de génération en génération.

**Une localité à l'histoire ancienne**

Fondée vers 1770 par des chasseurs baatombou venus de Kouandé et de Sinden-dé, Ouassa-Péhunco porte encore l'empreinte de ses pionniers. Aujourd'hui, les Baatombou représentent environ 65 % de la population et demeurent majoritairement agriculteurs. Ils cohabitent avec les Peulh (environ 33 %), traditionnellement éleveurs, ainsi que plusieurs autres groupes minoritaires : Adja, Fon, Dendi, Yom, Lokpa, Otamari ou encore Yoruba.

Sur le plan religieux, la commune se distingue par sa diversité : l'islam, pratiqué par 46,3 % des habitants, y occupe la première place, suivis des religions traditionnelles (34,7 %).

**Une économie portée par la terre**

Ouassa-Péhunco est profondément rurale et son dynamisme économique repose sur une agriculture variée. Maïs, soja, sorgho, mil, igname et coton couvrent la majorité des terres cultivées. À cela s'ajoutent des cultures de rente comme le karité et le cajou, très recherchés dans la sous-région.

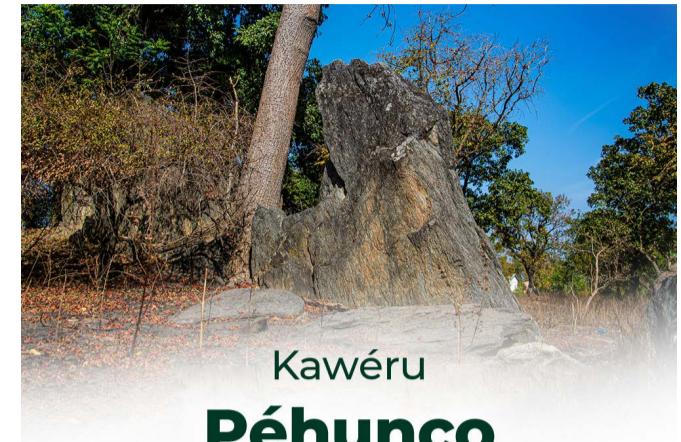
Mais c'est surtout la pomme de terre locale, prisée pour sa texture et sa résistance, qui fait la renommée de la commune. Les producteurs de Péhunco rivalisent aujourd'hui avec les variétés importées, offrant un produit qui séduit autant les consommateurs que les commerçants.

**Patrimoine, culture et gastronomie**

La commune vit au rythme de sa célèbre fête de la Gaani, événement culturel majeur qui rassemble populations locales et visiteurs. Cette célébration est aussi l'occasion de goûter aux spécialités régionales :

igname pilée à la sauce d'arachide, pâtes de cossettes d'igname, de maïs, de mil ou de sorgho,

sauces au gombo ou aux feuilles sé-



Kawéru

**Péhunco**

chées.

Une gastronomie simple, authentique, riche de traditions.

**Personnalités et gouvernance**

Ouassa-Péhunco compte parmi ses dignes fils Amouda Issifou Razak, magistrat, ancien député, ancien membre de la Cour constitutionnelle et ancien maire. L'administration communale est aujourd'hui dirigée par le maire Koto Orou Naré, à la tête d'un conseil de 19 élus, et guidée par une devise qui résume les ambitions locales : « Solidarité – Travail – Équité ».

**Youssouf AVOCEGAMOU**

**11 DÉCEMBRE – JOURNÉE INTERNATIONALE DES MONTAGNES**

# Glaciers : un patrimoine vital pour l'eau, l'alimentation et la vie humaine

Chaque 11 décembre, la communauté internationale célèbre la Journée internationale des montagnes, une occasion de rappeler le rôle essentiel des massifs montagneux dans l'équilibre écologique mondial. Placée cette année sous le thème « Les glaciers sont importants pour l'eau, l'alimentation et les moyens de subsistance dans les montagnes et au-delà », l'édition 2025 met en avant l'importance stratégique des glaciers pour la sécurité hydrique et alimentaire de la planète.

**Les glaciers, piliers de l'eau douce mondiale**

Véritables châteaux d'eau naturels, les glaciers contiennent près de 70 % des réserves mondiales d'eau douce. Ils alimentent les rivières, soutiennent les écosystèmes et garantissent la survie de millions de communautés, en particulier dans les régions montagneuses. Leur rôle dans la régulation du cycle de l'eau en fait un élément indispensable à l'agriculture, à la production d'énergie et à la vie quotidienne de milliards de personnes.

Pourtant, ces géants de glace sont aujourd'hui menacés. Sous l'effet du réchauffement climatique, leur fonte s'accélère, annonçant une crise environnementale majeure.

**Une fonte aux conséquences dramatiques**

Le recul rapide des glaciers et le dégel du pergélisol entraînent des risques croissants :

inondations soudaines,

débordements de lacs glaciaires,

glissements de terrain,

érosion accrue et transport massif de sédiments.

Ces phénomènes mettent en péril les populations vivant en aval, les terres agricoles, les infrastructures hydrauliques et les réseaux énergétiques.

L'engagement de la FAO et des Nations Unies

Chef de file de cette journée internationale, la FAO intensifie ses actions pour sensibiliser à la préservation des montagnes et des glaciers. Des supports de communication, des programmes éducatifs et des initiatives de mobilisation sont déployés pour mieux informer et encourager les actions climatiques nécessaires à leur protection.

**Quelques chiffres alarmants**

Près de 2 milliards de personnes dépendent directement de l'eau issue des montagnes et des glaciers.

Cinq des six dernières années ont enregistré le recul glaciaire le plus rapide jamais observé.

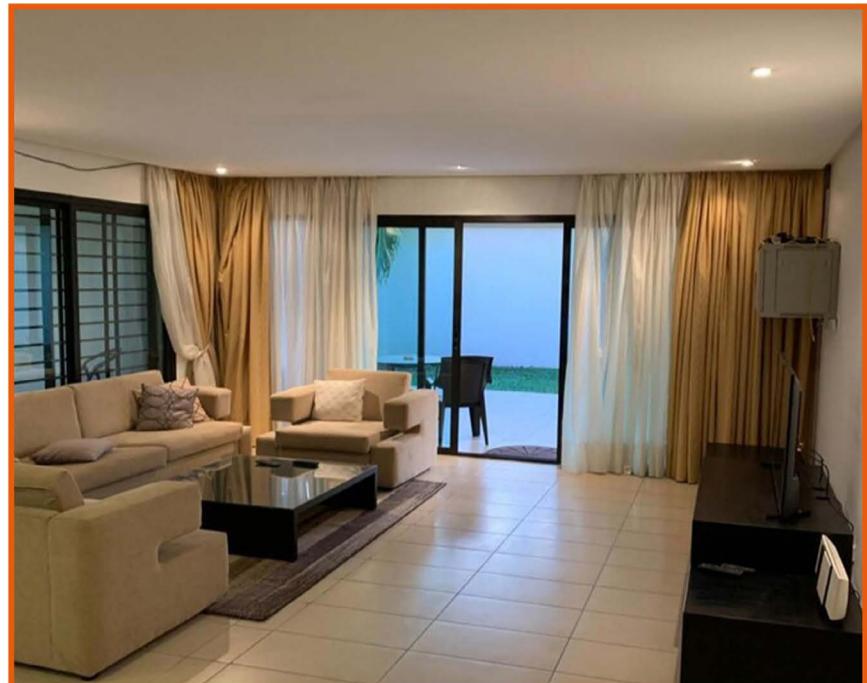
Environ 600 glaciers ont déjà disparu à travers le monde.

Plus de 15 millions de personnes sont aujourd'hui exposées à un risque élevé d'inondations causées par les lacs glaciaires.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

## ELONA HOUSE

### SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



**APPARTEMENTS  
ET CHAMBRES  
MEUBLÉS**

*Les résidences*  
**FENOУ**



Porto-Novo, Djassine Houinvié  
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707